



LA DÉCADE

LA LETTRE DU CERCLE JEAN-BAPTISTE SAY

« Les lumières et la morale sont aussi nécessaires au maintien de la République que le fut le courage pour la conquérir. »

janvier 2019

POURQUOI « LA DÉCADE » ?

« La Décade philosophique, littéraire et politique » cofondée par Jean-Baptiste Say en avril 1794 était publiée chaque décadi, dernier jour des trois décades qui rythmaient les mois du calendrier républicain. Selon l'affiche publicitaire qui soutint son lancement, son ambition était « d'instruire et amuser » !

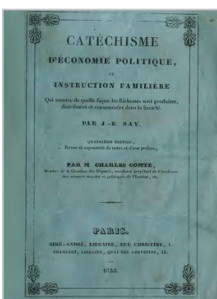
« La Décade », publiée sur internet 10 fois par an, autour du 10 du mois, sera l'outil de communication du Cercle Jean-Baptiste Say (www.cerclejeanbaptistesay.com), parlera d'économie, tâchera d'instruire et tentera d'amuser... Tentez votre chance ! L'abonnement est gratuit et la diffusion repose sur la promotion des lecteurs. Hommage donc à la sagesse d'un révolutionnaire qui a si bien compris l'importance de la prospérité dans le développement et le maintien de la démocratie. Et si bien expliqué les conditions nécessaires à cette prospérité : la liberté, la propriété, l'échange, le travail. Sans entrepreneurs, point de prospérité et sans prospérité, point de solidarité !

Avec Jean-Baptiste Say comme guide et pédagogue, rappeler les principes fondamentaux de l'économie et expliquer simplement les mécanismes de création de richesse pour qu'ils puissent se remettre en marche dans notre pays, voilà l'ambition de la Décade.

Il nous l'avait bien dit

janvier 2019

Un attentat qui mérite une répression sévère...



Charles COMTE (1782-1837) est le gendre de Jean-Baptiste SAY. Avocat et journaliste libéral, il s'illustra par son opposition à la Restauration dans son journal « Le Censeur » qui lui valut un exil en Suisse de 1820 à 1825 pour échapper à sa condamnation pour attaque contre le Roi et les chambres. Auteur d'un « Traité de Législation » (1827) et d'un « Traité de la propriété » (1832) Député de la Sarthe (1831-1837), il fut membre de l'Académie des Sciences Morales et Politiques dont il devint le secrétaire perpétuel. Proche de son beau-père il veilla à la quatrième édition (posthume) de son « Catéchisme d'économie politique » en 1835.

À cette occasion il enrichit l'ouvrage de notes. Il est amusant de laisser parler le maître et son gendre ce mois-ci, à propos des corporations, qui dans l'actualité récente se trouvent bien dépeintes... sous un autre nom :

« Elles violent le droit qu'ont tous les hommes de gagner leur vie comme ils peuvent, pourvu qu'ils ne portent atteinte ni à la sûreté ni à la propriété d'autrui. Elles violent aussi le droit

qu'ont tous les consommateurs d'acheter les choses dont ils ont besoin au prix où une libre concurrence peut les porter¹...

On peut dire en général qu'aucun règlement, aucune loi, ne sauraient produire une seule parcelle de richesse, une seule parcelle de biens qui font subsister la société ; ce pouvoir est réservé à l'industrie, aidée de ses instruments. Tout ce que les lois et règlements peuvent faire à cet égard, c'est d'ôter aux uns ce qu'ils donnent aux autres ou de gêner les opérations productives. Dans certains cas², cette gêne est indispensable, mais on doit la regarder comme un remède qui a toujours des inconvénients, et qu'il faut employer aussi rarement que possible »

Catéchisme d'Économie Politique (1815) quatrième édition (1835), p. 101.

¹ « Toute personne a sans doute le droit de fixer le prix de son travail et de ne pas travailler pour un prix inférieur à celui qu'elle a déterminé ; mais les individus qui, par menaces ou par violences, empêchent de travailler des personnes qui n'ont pas d'autres moyens d'existence que leur travail, se rendent coupables d'un attentat qui mérite une répression sévère, car ils attentent indirectement à la vie de leurs semblables ».

² « Cas forts rares relatifs à la salubrité, à la défense nationale, à la perception des impôts ; mais l'entrave et la gêne n'ont jamais servi à féconder la production, à activer la circulation, à rendre la distribution plus juste et la consommation plus rationnelle ».

Analyse économique

janvier 2019

Pour arrêter de tourner sur le rond point des gilets jaunes, prendre l'avenue Raymond Aron

Malheureusement, Raymond Aron n'a pas eu le succès de son camarade Jean-Paul Sartre au grand jeu des dénominations de voies et autres institutions. La petite rue du XIIIème arrondissement de Paris n'a pas le prestige de la place que Sartre partage avec Beauvoir à St Germain des près. Pourtant au classement de la lucidité, Aron bat à plate couture le thuriféraire des totalitarismes communistes.

Malgré l'effondrement de l'Union Soviétique, l'œuvre de Raymond Aron reste actuelle. Les efforts pour faire sens du mouvement des gilets jaunes se multiplient et y voient la conséquence d'évolutions assez récentes : financiarisation de l'économie, mondialisation poussée, montée des inégalités... En réalité, Les désillusions du progrès, ouvrage de Raymond Aron écrit à la fin des années soixante, décrit finalement assez bien les raisons de ce qui est en train de se passer.

Qu'on en juge par le passage suivant, qui fait suite à un commentaire sur l'amélioration du niveau de vie général grâce à la croissance : « Mais l'écart intellectuel entre l'élite et la masse ne se rétrécira pas nécessairement ; certains groupes continueront de se sentir exclus des valeurs supérieures par le fait même des activités auxquelles ils se livrent. Le plus grand nombre se sentira impuissant à modifier les décisions prises par « eux », « les quelques-uns » riches, monopolistes, hommes politiques, minorités stratégiques, Parti communiste – que le common man imagine confusément lointains, étrangers et tout puissants. La multiplication des échelons intermédiaires dans la pyramide économique-sociale ne supprime pas la représentation d'une dichotomie « ils » et « nous », ceux qui commandent et ceux qui obéissent ». Le discours des gilets jaunes repose effectivement beaucoup sur cette dichotomie.

Dans cet ouvrage, Raymond Aron décrit trois antinomies ou dialectiques qui caractérisent les sociétés industrielles ou modernes. Celles-ci portent sur l'égalité, la socialisation et l'universalité. La première, que nous développerons plus en détail porte sur le conflit entre le développement économique entraînant une complexification du système économique qui génère toutes sortes d'inégalités et l'objectif d'égalité de la modernité. La deuxième porte sur la tension entre l'affirmation de l'autonomie du sujet et des forces uniformisatrices ou simplement la nécessité d'un ordre social. La troisième constate, avec une certaine prescience à l'époque, que loin d'aller vers la république universelle, notre monde va dans le sens d'un regain des particularismes.

Pour Raymond Aron, la société moderne est tout d'abord caractérisée par une « différenciation croissante des rôles individuels, des activités intellectuelles, des ensembles sociaux ». « L'unité sociale, toujours précaire, résulte des relations réciproques entre les hommes, leurs œuvres et leurs systèmes ». Raymond Aron constate que les prévisions de Marx ne se sont pas réalisées en grande partie parce que celui-ci a sous-estimé les effets de la croissance de la productivité. Mais

cette dernière passe par un accroissement de la complexité du système économique, le besoin d'organiser l'action collective de production créant de nouvelles fonctions d'encadrement. En conséquence, loin de déboucher sur une prolétarianisation de nos sociétés, le développement économique a entraîné une stratification de celles-ci. Mais on observe en même temps une homogénéisation des modes de vie de part la massification de certaines consommations qui participent de l'idéal moderne de l'égalité. Dès lors une tension se crée entre l'idéal d'égalité et la réalité ou la perception des inégalités. Comme le rappelle Raymond Aron, l'économie soviétique n'était pas moins inégale que les économies occidentales : seul le mode d'expression des inégalités, pas seulement monétaires, changeait. Cette tension est visible dans le discours des Gilets jaunes sur les inégalités et sur la volonté exprimée de faire payer les « gros », où elle est quelque part sublimée par cette passion française de l'égalité qui dégénère parfois dans un ressentiment contre tout ce qui dépasse.

Le fantasme de l'autogouvernement, que l'on retrouve dans cette idée d'un référendum d'initiative citoyenne applicable à tout est une illusion face à la double permanence des chefs et du pouvoir politique. Face à l'analyse marxiste d'une classe dirigeante unifiée, constituée en aristocratie, Raymond Aron rappelle que le propre des pays occidentaux est la dissociation des catégories dirigeantes. Là où dans les démocraties populaires, le parti décidait de tout, les différents domaines (politique, affaires économiques, science, idées) ont leur propre hiérarchie qui ne se chevauchent pas en principe. Aucune société complexe ne peut se passer d'une classe dirigeante et une démocratie qui fonctionne bien n'est pas celle où une supposée volonté unique du peuple s'exprime mais celle « où les représentants des différentes catégories sociales acceptent presque unanimement le régime lui-même ou les règles du jeu », ce qui va permettre la confrontation, la discussion et le compromis entre les différentes catégories.

Ces deux exemples montrent combien les antinomies décrites par Raymond Aron s'appliquent encore aujourd'hui. Ces tensions entre l'idéal et la réalité de la modernité ne pourront sans doute jamais être abolies. Comme l'histoire est tragique, la vie en société est faite de conflits. Le bon gouvernement n'est pas celui qui abolit ces conflits par la suppression d'une des parties, ou par une fiction comme la dictature du prolétariat qui masque la dictature d'un parti, mais celui qui permet leur régulation pacifique par la voie de la concurrence politique qui permet aux différentes voix de s'exprimer. Pour cela, nul ne peut s'arroger la représentation du peuple français.

Reçu 10/10

janvier 2019

« Une vérité appartient non pas au premier qui la dit, mais au premier qui la prouve. »
(Traité 1^{re} ed.)

Jacques de Larosière. « Les 10 préjugés qui nous mènent au désastre économique et financier ». Odile Jacob.

Jacques
de Larosière

Les 10 préjugés
qui nous mènent
au désastre
économique
et financier



À presque 90 ans l'ancien directeur du FMI (Fonds Monétaire International), puis gouverneur de la Banque de France nous livre une analyse sage, simple et complète des principales erreurs commises dans le pilotage des politiques monétaires et budgétaires de nos pays. A l'instar de Say, Larosière cherche une vérité argumentée et s'oppose à l'abondance des savoirs qui se conjugue avec la pauvreté des raisonnements. Comme si l'immense quantité d'informations dont nous disposons pour comprendre le monde submergeait nos capacités de traitement, réduites à ne fonctionner qu'avec des préjugés.

Revenant sur la crise financière de 2007-2008 et la terrible récession qui l'a suivie, l'auteur souligne la responsabilité première et immense des banques centrales et en particulier de la FED : une politique trop souple (qui laisse se développer trop de crédits, avec des taux d'intérêt trop bas), une supervision défaillante et un assouplissement des contraintes réglementaires encourageant tous les excès.

Il montre que la politique de taux zéro, voire négatifs, qui a suivi la crise, ne peut être que transitoire et qu'à durer trop longtemps elle agit comme une drogue : les crédits trop bon marché font monter artificiellement la valeur des actifs qui permettent de s'endetter encore davantage. Elle dispense les États d'ajuster leurs politiques budgétaires en rendant indolore le gonflement de la dette par l'accumulation des déficits. Enfin, agissant comme une trappe à liquidité, elle dissuade les investissements (autant conserver ses liquidités que de les investir à un taux de rendement trop bas pour compenser les risques : inflation ou défaut).

Concernant la politique budgétaire justement, Larosière montre qu'en période de croissance le recours aux déficits ne nourrit pas celle-ci. En France, les dépenses publiques sont passées de 40% du PIB en 1974 à 57% aujourd'hui, sans avantage en termes de taux de croissance, d'emploi, de sécurité, d'éducation par rapport à d'autres économies n'ayant pas pris cette pente. On le sait, celle-ci génère une augmentation de la pression fiscale qui finit par amoindrir la compétitivité des entreprises. Et celles-ci perdent leurs moyens d'investissement, donc d'améliorer leur productivité. Ce qui a conduit à la disparition de la moitié de l'industrie française en une génération.

Traitant également des excédents allemands qui doivent être réduits, du gouffre de nos retraites, de l'absurdité des normes comptables, Larosière s'en prend donc aux différents « consensus » inspirant le pilotage des politiques publiques depuis une quinzaine d'années. Pour qui veut s'instruire facilement, la lecture de ce traitement honnête des sujets graves concernant l'avenir de notre prospérité s'impose absolument. A l'heure où tant d'erreurs ou d'imbécilités trouvent tellement d'échos, sa diffusion mériterait le plus grand élargissement. Si vous n'avez pas été assez généreux à Noël, vous savez maintenant quoi offrir à vos proches !

Collé 0/10

janvier 2019

« L'économie : il y a peu de sujet sur lequel on se soit plus donné carrière pour déraisonner »
(traité 1^{re} ed.)

Rétablir l'ISF ? Aberration économique et clientélisme politique.

Alors que la France croule sous les impôts, certaines voix dans la rue, au Parlement, dans les médias ont vanté le rétablissement de l'ISF comme le remède définitif et absolu aux difficultés économiques et sociales du pays... Bien sûr 70% des français y sont favorables, comme on est toujours favorable au paiement des impôts par les autres. Comme si l'allégement de l'impôt pour quelques centaines de milliers de contribuables avait pu être dicté par l'électoratisme, et non par l'analyse maintes fois faite de la toxicité pour tous de cet impôt nuisible. Signalons toutefois que l'ISF n'a pas été supprimé : son assiette a été contenue aux biens immobiliers. Ce faisant, avec les droits de mutation, les droits de succession, les taxes foncières et l'IFI (l'ISF sur l'immobilier), le capital immobilier se trouve lourdement taxé ce qui pénalise l'accès à la propriété, renchérit les loyers et entrave la mobilité.

Rappelons donc quelques fondements rationnels à la « suppression » de l'ISF :
« Tout a été dit ou presque sur l'inutilité, la nocivité, de l'ISF -exception française- y compris par le candidat Valls aux primaires socialistes de 2011.

Inutilité fiscale de cet impôt : dans son principe même, c'est une aberration de taxer un capital quel qu'il soit uniquement parce qu'il existe, et donc d'obliger son propriétaire à en réaliser une partie pour pouvoir en conserver une fraction réduite chaque année ; autant taxer toutes les personnes en âge de travailler, même si elles n'ont pas de revenus ! L'assiette qui exclut les actifs non productifs, comme les œuvres d'arts, qui décote l'immobilier, mais qui prend à leur valeur de marché les actifs productifs finançant l'économie est absurde. C'est l'impôt spéculatif par excellence : si la bourse monte l'État gagne. Si elle baisse ensuite, ce que le contribuable a payé est définitivement perdu. Son taux, progressif de 0.5% à 1.5%, est devenu également aberrant comparé aux taux des emprunts d'État qui avoisinent 0%.

Son rendement est très faible : 5,2 milliards d'euros et 343 000 foyers concernés en 2015, soit 1,4% des recettes de l'État, 6% du déficit, ou l'équivalent de 3,2% des recettes de TVA. Mais surtout, par l'exil fiscal auquel il contraint, il génère des moins-values fiscales colossales. Les millionnaires qui sont partis en Suisse, en Belgique, aux USA, au Royaume-Uni, en Israël, ne payent plus leur ISF en France, ni pratiquement aucun autre impôt : TVA, impôt sur le revenu, contributions sociales, etc. Par solde, le rendement net de l'ISF est négatif pour les finances publiques, sans doute même de plus de 10 milliards pour ceux qui, de l'Institut Montaigne à Patrick Artus en passant par l'IFRAP, ont essayé de le chiffrer. Sans compter les emplois directs détruits lors des départs qui sont ceux aussi des cerveaux et des énergies créatrices. Comme si les effets de la révocation de l'Edit de Nantes en 1685 n'étaient pas connus de nos dirigeants qui s'honorent dans le culte mémoriel.

D'un point de vue économique, il s'ajoute à la taxation des revenus du capital la plus élevée au monde. Le rendement net du capital s'en ressent. Alors que l'industrie représentait plus de 20% du PIB en France et en Allemagne en 1980, elle représente encore 22% en Allemagne mais seulement 11% chez nous. Les gains de productivité d'une économie sont intimement liés à son intensité en capital. Et les gains de productivité déterminent notre compétitivité. L'ISF a sa part de responsabilité dans le niveau de chômage du pays.

Enfin l'ISF est nocif socialement et politiquement. Il entretient l'idée qu'il y a toujours de l'argent à prendre chez les autres (les riches), ce qui est plus facile que d'en produire soi-même. Sous couvert de solidarité il cultive le ressentiment et la jalousie au lieu de générer les ambitions. Il culpabilise la fortune -« je n'aime pas les riches »- dont les détenteurs devraient se reprocher naturellement de ne pas être pauvres. Il fait de l'impôt non pas une contribution, mais une punition.

Pourtant la fortune n'est que le témoin de la prospérité et celle-ci ne se réalise pas au détriment de ceux-qui y concourent, mais par leur bonne collaboration. L'amour de la pauvreté n'est pas plus vertueux que l'amour de la prospérité. Ne nous y trompons pas et regardons notre monde : la misère se conjugue très bien avec la guerre et l'asservissement ; la prospérité avec la paix et la liberté. »

Publié dans « [l'Opinion](#) » le 24 Août 2016.

Parole d'entrepreneur

janvier 2019

Alexandre DAHDI - Fondateur de StoneLeaf



Alexandre Dahdi quitte Paris à 12 ans pour suivre sa passion d'enfance, le football, et intègre pour 3 années l'INF Clairefontaine. Il signe ensuite un contrat de 4 ans aux Girondins de Bordeaux. Alexandre obtient en parallèle du football son BAC Économique et Social et intègre l'école de commerce - ISEG Bordeaux. À 20 ans il rentre à Paris et prend la décision d'arrêter le football et ses études. Alexandre a 26 ans aujourd'hui.

Autodidacte, créatif et passionné de voyage il part en Inde avec son frère Emmanuel dans le but de trouver une idée / un nouveau produit. Ils lancent ensemble StoneLeaf en 2013. Ils créent un produit révolutionnaire : **la feuille de pierre naturelle.**

1) Pourquoi être devenu entrepreneur ?

C'était, pour moi, la voie qui me guiderait vers un épanouissement complet. J'ai toujours eu beaucoup de mal avec la hiérarchie. Autant dans mon parcours sportif que scolaire, j'étais peu enclin à me plier aux règles.

Autodidacte, il me fallait un terrain de jeu dans lequel je trouve l'opportunité de créer et de prendre des risques sans devoir rendre de comptes.

L'idée du « rêve américain » m'a également toujours attiré et fasciné ; partir de rien et réussir, par son travail, son courage et sa détermination, à monter une structure viable et prospère en créant de la richesse.

2) Le chef d'entreprise est-il le seul à entreprendre ?

Non.

Je fais en sorte de donner une vision très large de mon entreprise à mes collaborateurs pour les sensibiliser aux fonctionnements de celle-ci. Ils ont ainsi une grande liberté et autonomie dans leur travail.

Dans ce sens, par leur travail et leurs actions ils entreprennent au quotidien ; gèrent leur budget, font face aux clients et à leurs exigences tout en connaissant les rouages essentiels de l'entreprise afin qu'elle puisse grandir et demeurer en bonne santé.

D'un autre côté, l'entrepreneur est le seul à gérer le risque.

Entreprendre c'est savoir prendre des risques et des décisions fortes en sachant vivre et en s'épanouissant au quotidien.

3) Pour vous, qu'est-ce que la création de valeur ?

Nous créons de la valeur en proposant un service clef en main de qualité, et en donnant une image positive, durable et qualitative de notre société par notre communication et notre présence sur des évènements internationaux.

Je dirais aussi : arriver à créer/développer une marque reconnue pour la qualité de ses produits et le service apporté en se renouvelant et en innovant régulièrement.
Et cela se traduit par la satisfaction de nos clients et de nos collaborateurs.

4) Quelles sont les trois ou quatre mesures à prendre pour améliorer le développement des entreprises françaises ?

- 1) Alléger les charges sociales pour permettre aux entreprises de grandir plus facilement en créant de nouveaux emplois.
- 2) Simplifier les diverses démarches administratives.
- 3) Sensibiliser les jeunes au fonctionnement d'une entreprise. Valoriser et favoriser l'entrepreneuriat dans le parcours scolaire.

